



M. et Mme Berger à Beaulieu (38)



Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO₂. La très bonne maîtrise de la combustion ainsi que le **très haut rendement** des chaudières automatiques (au-delà de 80%) en font une énergie renouvelable.

Economiquement, le bois garantit une **stabilité des coûts du combustible**. Il est généralement fourni sur la commune, le canton ou à défaut sur le territoire. Le prix du kilowattheure utile bois, environ deux fois moins élevé que celui du fioul, ne subit pas les aléas géopolitiques auxquels sont soumises les énergies fossiles, et le budget qui lui est consacré est réintroduit dans l'économie locale à travers la rémunération du prestataire responsable de l'approvisionnement.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Alors même si l'investissement dans une chaufferie automatique au bois est plus important que celui traditionnellement consacré à un autre mode de chauffage, **les subventions** mises en place par les différentes collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, Conseil général de l'Isère) et par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ajoutées à tous les avantages énumérés ci-dessus font indiscutablement pencher la balance en faveur du bois énergie.

L'installation

- ▶ La chaufferie de M. et Mme Berger fournit les besoins en chaleur de leur habitation (150 m²) , d'un studio (40 m²) et d'un séchoir à noix (entre 15 et 25 tonnes de noix séchées par an).
- ▶ La chaudière **au bois déchiqueté** est entièrement automatique et dispose d'une régulation performante qui permet d'optimiser la combustion, limitant ainsi les effets de goudronnage et de pollution.
- ▶ Le combustible bois, **stocké dans un silo**, est directement acheminé vers la chaudière en fonction des besoins de chauffage, par une vis sans fin.
- ▶ **Un plancher chauffant** transmet la chaleur aux pièces de vie du rez-de-chaussée et **des radiateurs** pour les chambres et les salles de bain.

Les caractéristiques techniques

- ▶ **Type de chaudière mixte** : Hargassner
- ▶ **Puissance** : 55 kW
- ▶ **Capacité du silo** : 20 m³
- ▶ **Autonomie du silo** : environ 15 jours en période de séchage de noix

Fonctionnement

- ▶ **Consommation** : environ 90 m³ (60 pour le chauffage et 30 pour le séchage des noix)
- ▶ **Approvisionnement** : coupes de noyers de l'exploitation et de ses voisins. Broyage réalisé par la CUMA.
- ▶ **Combustible** : copeaux ou bois déchiqueté

Investissements et subventions

Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales. Renseignements AGEDEN.

- ▶ **Investissements** :
Chaufferie + pose : 35 000 € TTC
- ▶ **Subventions** :
Conseil général : 2 500 €
Conseil régional : 4 400 €
Crédit d'impôt : 7 199 €

Réalisation

- ▶ **Installateur** : Serpollet Bidaud
38440 Saint Anne sur Gervonde



4 bonnes raisons d'utiliser le chauffage automatique au bois

1. Une énergie respectueuse de l'environnement

Contrairement aux autres énergies, la combustion du bois n'accroît pas la quantité de CO₂ dans l'atmosphère (cycle court) et ne participe donc pas au réchauffement de la planète.

2. Une énergie renouvelable qui crée des emplois en Isère.

Le chauffage au bois participe au développement économique local par le biais de l'entretien des forêts et de la valorisation d'une ressource locale.

3. Une énergie économique

Des aides publiques sont accordées aux particuliers pour l'acquisition du matériel et son installation permettant de réaliser jusqu'à 50% d'économies. Et le bois rivalise avec le prix des combustibles classiques.

Contact

AGEDEN
Energies Renouvelables en Isère
Le Trident – 34 avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 23 53 50
Fax : 04 76 23 53 51
e-mail : infoenergie@ageden.org
Site internet : www.ageden.org

